

Le violeur multirécidiviste d'une enfant de 9 ans arrêté : qui l'a libéré, Dupond-Moretti ?



L'arrestation de ce monstre qui a frappé et violé une fillette de 9 ans, un individu âgé de 31 ans, issu de la communauté des gens du voyage.

Déjà condamné à dix-huit reprises et soupçonné de deux agressions sexuelles, il était sorti de prison fin 2019.

Ces indications apportent de l'eau au moulin à mon article d'hier, sur Riposte Laïque : « **Que faire de ces « monstres », après leur condamnation ?** ».

Car il y a bien pire que ce violeur, lui n'a pas encore tué, il a laissé la vie à cette fillette et nous espérons qu'elle pourra effacer de sa mémoire ce traumatisme et avoir une vie heureuse, mais lui ?

A supposer qu'il soit condamné à une peine de vingt ans de prison, grâce aux remises de peine il sortira avant la cinquantaine et rien ne l'empêchera de récidiver.

Comment sauver les prochaines victimes de ces récidivistes ? La seule solution, je maintiens ma position, est de les éloigner définitivement de la métropole, puisqu'il n'est plus possible de les exécuter.

Deux jours plus tôt, vendredi 18 septembre, vers 18 h 30, à Varennes-sur-Loire, ce criminel avait frappé à la porte d'une femme âgée de 74 ans. Elle lui a ouvert et il l'a violé puis a volé ses cartes de paiements et sa voiture, une Citroën de couleur grise. Elle a fourni une description détaillée de son agresseur, selon le procureur de la République d'Angers, Eric Bouillard.

Dimanche matin, à Noiron, dans la Vienne, à dix minutes de Villiers, il avait déjà tenté de faire monter de force, dans sa voiture, une jeune femme qui effectuait son jogging. Elle s'est débattue et a pu lui échapper tout en relevant le numéro d'immatriculation du véhicule.

Une heure plus tard il a enlevé cette fillette de 9 ans, scolarisée en CM1 à l'école communale, alors qu'elle allait acheter du pain à la boulangerie. Elle s'est débattue et il l'a frappée avant de la jeter dans le coffre de la voiture et de la conduire 1 kilomètre plus loin, dans un endroit isolé, pour la violer.

Il l'a ensuite abandonnée sur place et elle est rentrée seule chez ses parents.

Cette petite fille a également décrit d'une façon précise le

violeur et des prélèvements ADN ont été effectués.

Grâce à toutes ces informations, indique Michel Garrandaux, procureur de la République de Poitiers, le véhicule de ce criminel a été repéré en centre-ville de Saumur, dans le département du Maine-et-Loire.

Après une course poursuite, il a pu être appréhendé, en compagnie d'un passager de 27 ans qui, après interrogatoire, a été mis hors de cause.

Monsieur le ministre de la Justice, vous avez été rendre visite à la prison de Clairvaux cette semaine, pourquoi n'iriez-vous pas visiter les bagnes de Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni et des Iles proches, afin d'envisager leur rénovation, leur modernisation, dans le but d'y expédier tous ces criminels, ces monstres, puisqu'il n'y a pas d'autres solutions pour en débarrasser définitivement notre société ?

En ce qui concerne le violeur de cette fillette de 9 ans, cette relégation lui sauverait peut-être la vie car, en prison, on n'apprécie pas trop les violeurs et les tueurs d'enfants, et vous le savez.

Manuel Gomez